

Politiques, pratiques et représentations linguistiques en Afrique : Analyse sociolinguistique au Gabon et au Niger

ELHADJI YAWALE AMANI Maman Lawan

Université de Zinder (Niger)

Membre associé du Lesclap (UPJV, Amiens/France)

Telesphore MOUSSAVOU

IFAENF/Niamey/Niger (2016-2017)

Résumé

Cet article est présenté avec la problématique de la place de nos langues africaines en Afrique, leurs pratiques, et leur coexistence avec la langue française de nos jours. Ces pratiques engendrent de représentations linguistiques qui, par les différents statuts qu'on attribue aux langues permettent de situer le contexte de la praticabilité de la langue et les sentiments qu'ont les populations de ces langues.

Par ailleurs, pour réunir les données qui nous ont permis d'écrire cet article, nous nous sommes servis des bases méthodologiques suivantes : Nous avons d'abord procédé à l'échantillonnage qui a consisté dans un premier temps à s'adresser aux institutions traditionnelles et modernes, ensuite observer des échanges langagiers dans des familles censées être plurilingues. Cela a permis le recensement des dispositions qui intéressent notre étude afin de les utiliser dans le cadre de notre analyse scientifique. Ensuite, nous avons fait une analyse qualitative des données recueillies sur le terrain qui portent sur la question de la représentation et de la pratique linguistiques.

Introduction

La pratique des langues (français-langues locales) en Afrique se caractérise par l'existence et la cohabitation entre plusieurs langues dans un contexte démocratique instituant des « statuts » aux langues. Cette catégorisation de langues révèle la prise en charge de ces langues pour ainsi dire mieux les étudier et les promouvoir. Quel est le statut de la langue française que les décideurs politiques lui confèrent aux côtés des langues locales au Niger et au Niger et vice-versa ? Quel est le statut du français aux yeux des populations de ces deux pays en étude ? Dans quel cadre statutaire les langues nationales évoluent-elles au Niger et au Gabon ?

Nous répondrons à ces interrogations à partir des résultats obtenus à l'issue de nos enquêtes sur le terrain. Ces résultats résultent de plusieurs enquêtes qui avaient porté globalement sur la réalité sociolinguistique, de la pratique du français au Niger et au Gabon. A l'issue de ces dits résultats, nous avons constaté les représentations que les Populations se font de la langue française. Le français : langue locale et langue étrangère ? Pour mieux élucider les données recueillies, il faudrait aborder la politique linguistique mise en place au Niger et au Gabon. Celle-ci s'appuie sur deux points essentiels : le statut des langues parlées et la promotion des langues dites « nationales » à travers les textes (lois, décrets, arrêtés,) pris par les décideurs politiques de ces deux pays.

En première partie de notre article, nous évoquerons la situation sociolinguistique au Gabon de l'indépendance à nos jours. Cela nous permettra d'évoquer de différentes décisions politiques (décrets, arrêtés, actes administratifs, etc) pour la mise en œuvre d'un programme linguistique nationale au Gabon. De ce fait, les statuts des langues parlées caractérisant la promotion de certaines langues locales se précisent administrativement.

Ainsi, ces décisions nous informent sur la volonté de l'état gabonais à promouvoir voir clarifier les positions de différentes langues parlées sur son territoire. In vitro, nous allons toucher de doigt la réalité du terrain avec les résultats recueillies sur le terrain à travers les entretiens et les observations de nos différents sites d'enquête.

L'idée principale est de décrire et analyser les pratiques déclarées et les représentations du français au Gabon. En ce qui concerne les pratiques déclarées, nous nous sommes intéressé aux données recueillies dans les institutions (justice, médias, écoles) de l'état et dans les places publiques (marchés, gares, terrains de foot). Celles-ci nous édifieront par rapport à la fréquence de la pratique de la langue française chez les Gabonais.

Pour ce qui est des représentations linguistiques des Gabonais, nous aborderons cette partie en prenant en compte l'âge comme variable pour mieux évoquer les sentiments et les avis des Gabonais. Ensuite, l'analyse portera sur la représentation linguistique des leaders d'opinion.

En deuxième partie, nous ferons la même démarche explicative que celle évoquée pour analyser les données pour le Gabon. Tout d'abord, nous expliquons la situation sociolinguistique du Niger avec tout ce qu'elle comporte comme nombre de langues et de centres de pratique de ces langues.

Avant d'évoquer les pratiques et les représentations, nous aborderons le cadre légal qui statue sur les langues au Niger. Ensuite, nous analysons les données recueillies dans notre champ d'étude nous permettant d'expliquer les pratiques que les populations font de différentes langues en présence et la représentation qu'elles ont de ces langues.

Problématique

Des études ont identifié plusieurs langues parlées en Afrique, particulièrement au Gabon et au Niger. Dans certains pays comme le Niger, la législation (Loi 2001-037 du 31 décembre 2001) a retenu les dix (10) langues nationales et une langue officielle qui est le français.

Par contre, au Gabon la législation n'a pas précisé le statut de langues dites locales, mais évoque le statut du français comme langue officielle.

Toutes ces langues dont leurs statuts ont été clarifiés dans certains pays et dont la législation a été silencieuse dans d'autres pays, sont utilisées dans les systèmes éducatifs formel et informel dans ces pays. Ces langues dites nationales ou locales sont pratiquées dans toutes les différentes contrées du Gabon et du Niger, certaines plus véhiculaires que d'autres. Cela a facilité le constat sur l'identification et la praticabilité des langues. Dans ce cas de figure, peut-on dire que la politique linguistique est suscitée par les pratiques et des représentations des langues ? quel est le rôle des pratiques et des représentations dans la mise en œuvre de la politique linguistique dans les pays africains ?

Méthodologie de recherche

Pour mener notre enquête nous nous appuyons sur les aspects suivants :

Nous avons d'abord procédé à l'échantillonnage qui a consisté dans un premier temps à s'adresser aux institutions traditionnelles et modernes, ensuite mener de séances d'observations dans les familles plurilingues.

Cet échantillon est enquêté avec les moyens suivants :

L'observation directe qui a consisté à écouter l'informateur en conversations sans l'influencer d'aucune manière. L'informateur parle librement et nous, nous notons tous les faits de la langue. L'intérêt de cette forme d'enquête réside dans le but d'avoir un corpus qui reflète le comportement langagier réel du locuteur. Ensuite, l'enregistrement qui a consisté à enregistrer les propos du sujet parlant.

I. Cas du Gabon

Parler de la situation, statuts et fonctions du français et des langues gabonaises, c'est faire référence aux divers emplois de ces langues dans un espace donné, à leurs différentes attributions. On évoque alors les termes de langue officielle, langue véhiculaire, langue première, langue seconde, etc. Ces expressions ou du moins leurs définitions divergent et se recourent selon les spécialistes. Des concepts comme langue seconde et langue première sont sujettes à débat.

1.1. Situation sociolinguistique du Gabon

Le Gabon est l'un des pays de la sous-région d'Afrique centrale à faible population par rapport à sa superficie. Le dernier recensement estime, en effet, la population gabonaise à environ 1,8 million d'habitants pour une superficie de 267.667 km². L'une des caractéristiques principales du pays est la forte urbanisation : près des 3/4 des Gabonais vivent dans les villes ou dans les périphéries de celles-ci. A titre d'exemple, Libreville, la capitale du pays, compte à elle seule près de 50% de la population nationale.

Le Gabon se caractérise par la multiplicité de ses ethnies et de ses langues, qui se concentrent sur un espace grand à peu près comme la moitié de la France. On y recense une soixantaine d'idiomes, pour une population estimée à environ 1.8 million d'habitants. Entre 70 et 80% de la population vivaient dans des centres urbains. La majorité des langues du Gabon appartient à la grande famille bantou, à l'exception du baka, langue oubanguienne parlée par une petite

communauté de chasseurs-cueilleurs habitant dans la région de Minvoul¹, et dont la plupart des locuteurs se localisent dans le sud-est du Cameroun. Il n'est pas nécessaire ici de revenir dans le détail sur la classification des langues du Gabon, domaine où il existe de nombreuses propositions, et où les recherches se poursuivent par ailleurs.

1.1.1. Classification des langues du Gabon

Depuis les travaux de Guthrie (1971) ou Jacquot (1978) ces parlers sont généralement rangés dans une dizaine de groupes linguistiques appartenant à la branche bantu de la famille Niger-congo-Kordofan. Cette même classification a été reprise récemment Maho (2003). On peut retenir que les langues bantu du Gabon se répartissent dans trois zones distinctes: les zones A, B et H.

Si l'on ne tient pas compte du baka parlé par les Pygmées, aux environs de Minvoul, toutes les langues du Gabon appartiennent à la branche occidentale du bantu. Dans sa classification, Guthrie en répertoriait une vingtaine incluses toutes dans les zones A, B et H. Ces langues font partie des groupes A 30, A 70, A 80, B 10, B 20, B 30, B 40, B 50, B 60, B 70, H 10. Aujourd'hui, grâce aux nouvelles études, on admet qu'il y a environ une cinquantaine de parlers répartis dans 12 groupes.

Jacquot (1978) a ajouté le ndasa, le saké, le mahongwè, le sisiu (sigu) pour le B 20, le puvi, le pindzi pour le B 30, le shira pour le B 40, le kanigi pour le B 60. Kwenzi Mikala (1987) et Hombert (1990) ont intégré le makina pour le A 80, le ndambomo, le shamaye, le métombolo, le kola pour le B 20, l'éviya, le simba, le gebongobongo pour le B 30, le vungu, le ngubi, le yirimba pour le B 40, le wanzi, le mwélé, l'ivili pour le B 50, le latsitsege pour le B 70 et le baka, une langue oubanguienne.

Pour plus de détails concernant la classification des langues du Gabon, nous renvoyons à l'appendice contenu dans Hombert et Perrois (2007), qui fournit la synthèse des derniers résultats dans ce domaine.

1.1.2. Localisation des parlers

- **Le groupe A 30**

Les Benga sont installés dans la région côtière au nord de Libreville ; le Cap Estérias, la Pointe Santa Clara sont leurs principaux foyers d'implantation.

- **Le groupe A 70**

Les Fang occupent la moitié septentrionale du pays : Ntumu à Oyem et Bitam, Mvai à Minvoul, Okak à Medouneu, Cocobeach et Mitzic, Meke à Libreville et Kango, Betsi à Mitzic. Au Nord-Est, les Nzaman sont installés à Makokou et à Ovan. De nombreux villages betsi, meke et okak parsèment également les localités de Ndjolé, Lambaréné, Kango, Ntoum, Cocobeach et Libreville.

- **Le groupe A 80**

Les Kwélé sont installés sur la rive gauche de l'Ivindo, depuis la frontière gabono-congolaise jusqu'à Makokou. Plus au sud, principalement à Boué, apparaissent les Chiwa. Les Mwesa sont à l'est de Mekambo.

- **Le groupe B 10**

Dans certains lacs, notamment Evaro, Zilè, Azingo, on assiste à une occupation occasionnelle.

¹ Petite bourgade située à l'extrême Nord du Gabon

Installés à Libreville et à la Pointe-Denis, rives droite et gauche de l'estuaire du Gabon, les Mpongwè constituent l'ethnie septentrionale du groupe B 10. Les Orungu sont au Cap Lopez et à Port-Gentil, les Nkomi au Fernan-Vaz, les Galwa aux lacs Onangué, Avanga, Ezanga, Evaro et à Lambaréné, les Adyumba au lac Azingo et les Enènga au lac Zilé.

- **Le groupe B 20**

Alors que du Chaillu (1869) attestait des villages séki dans l'Ogooué maritime, aujourd'hui on ne les retrouve qu'à Cocobeach. Entre Lambaréné et Ndjolé, les Kélé sont présents notamment à Makouké. A quelques deux cents kilomètres de là, à Fougamou dans le Sud, une fraction importante de cette ethnie est également signalée, prolongement des Kélé de Sindara non loin de l'Ikoi. Les Wumvu vivent aux environs de Malinga et Mbigou. Vers le centre-est du pays, une ethnie très proche des Kélé, les Bungom, est établie aux environs de Koulamoutou ; à quelques kilomètres de là vivent les Métombolo dont on signale également la présence à Mbigou. Les Bungom seraient les parents de leurs homonymes signalés à Mékambo au nord-est du pays. Mékambo est également la ville d'autres ethnies B 20 puisqu'on y localise les Mahongwè à l'est, les Ndambomo au sud, les Kota et les Shamaye dans le bassin de l'Ivindo. Ces deux dernières ethnies sont également recensées à Okondja, plus au sud, en direction des plateaux. Dans la région du confluent de l'Ogooué et de l'Ivindo, au centre même du Gabon, apparaît une autre ethnie B 20, les Saké, dont certains membres habitent également les environs de Larstourville au Centre-Est ; là-bas ils confineraient avec leurs parents sisii.

Dans l'est du Gabon, à Franceville, on retrouve les Ndasa au sud, les Mbahouin et les Wumbu au nord ; ces derniers seraient proches des Wumvu de la Ngounié.

- **Le groupe B 30**

Les Tsogo sont installés à Mouila, sur la rive droite de la Ngounié jusqu'à Sindara et dans la région du massif du Chaillu. Quelques villages simba sont également signalés au voisinage des Tsogo à Mimongo. Les Puvi sont localisés au centre, entre la Lolo et l'Ogooué, au sud-ouest de Koulamoutou. Les Pindzi occupent la moyenne Ngounié à Saint-Martin, quartier de Mouila ; les Eviya font face aux Shira de Fougamou. On retrouve des Simba à Boué, non loin des Kandé sur la rive gauche du cours moyen de l'Ogooué (entre le confluent Ogooué/Okano et Boué).

- **Le groupe B 40**

Les Shira sont à Fougamou, Mandji et de plus en plus présents à Ndougou ; à l'ouest de Mouila sont installés les Vungu que l'on retrouve également à Yétsou, Moabi, Mandji. Les Punu vivent à Mouila, Moabi, Ndéndé, Tchibanga et Mabanda. Les Sangu sont installés à partir de la rive droite de la Ngounié dont ils s'écartent pour pénétrer à Mimongo, Mbigou et Iboundji dans la région montagneuse. Le domaine des Lumbu est situé à l'ouest opposé ; on les rencontre à Tchibanga, mais aussi le long de la côte entre Gamba et Mayumba. Ils confinent aux Ngubi de la lagune Iguéla, alors que les Varama sont à Setté-Cama, Gamba, Omboué.

- **Le groupe B 50**

Les Nzébi occupent Lébamba, Mbigou, Mimongo, Malinga et Pana au sud, Koulamoutou au centre, Bakoumba à l'est. Les Duma sont majoritaires à Larstourville où ils cohabitent avec une minorité wanzi, le gros de cette ethnie vivant à Moanda. On signale aussi des Tsangi à Larstourville, Moanda, Bakoumba et les Mwélé à Mbigou. Les Ivili sont à Sindara, Ashouka et Lambaréné, loin des autres ethnies du groupe B 50. Ces derniers ne doivent pas être confondus avec leurs quasi homonymes de Mayumba qui, eux, font partie du groupe H 10.

- **Le groupe B 60**

Les Mbaama sont installés le long de la Sébé, principalement à Okondja et à Akiéni en amont de la Lékoni. Quelques clans habitent également le centre de Franceville, au voisinage des Ndumu qui débordent sur Moanda et des Kanigi qu'ils séparent en deux groupes, l'un du nord et l'autre du sud. Le premier confine au B 50, le second au B 70.

- **Le groupe B 70**

Les ethnies B 70 occupent la région des plateaux, au centre-est du Gabon, en direction des sources de l'Ogooué. A l'ouest, cette région prolonge le territoire des langues B 50, au nord celui des B 20 (Kota, Mahongwè, Shamaye, Saké). Les Téké sont localisés à Léconi et à l'est d'Akiéni.

- **Le groupe H10**

Les Vili sont au Gabon les seuls représentants d'un groupe dont tous les autres membres sont en territoires congolais, angolais et zaïrois. Mayumba, ville côtière qui prolonge Setté-Cama, est leur fief.

1.2 La politique linguistique éducative

Elle suggère fortement la mise en place d'une planification linguistique qui va déterminer à la fois la politique linguistique et l'usage des langues dans le système éducatif.

De fait, dans le cas précis du Gabon, l'on parlerait difficilement d'une politique linguistique explicite. La politique linguistique doit stipuler quelle langue doit être langue nationale ou officielle, quelles langues doivent être utilisées comme langues régionales et quel doit être leur statut. Elle se doit être établie au travers d'une planification linguistique, c'est-à-dire un effort du gouvernement (ou d'une structure gouvernementale) délibéré, systématique, et théoriquement formulé en vue de résoudre les problèmes de communication d'une communauté par l'étude de ses différentes langues ou dialectes, et par le développement d'une politique linguistique officielle concernant leur sélection et leur usage dans la dite communauté.

La planification linguistique implique donc non seulement le choix d'une langue officielle pour un pays ou une province, mais aussi le développement officiel d'une forme standard (comprenant aussi la sélection et la codification des normes grammaticales et orthographiques), la promotion par une Académie ou toute autre structure des termes locaux en lieu et place d'emprunts, et la gestion des implications politiques des divers choix. Le Gabon pratique une politique linguistique à deux volets, le premier portant sur la langue officielle, le second sur les langues nationales.

La politique linguistique de l'éducation au Gabon est uniquement centralisée autour du français qui est non seulement seul médium d'instruction, mais également matière enseignée aussi bien au niveau primaire qu'au niveau secondaire. Le français est également le médium d'instruction dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. Malgré les intentions affichées de l'Etat, et malgré le processus mis en place lors des derniers états généraux de l'éducation de 2010 pour repenser le système éducatif, l'insertion des langues nationales dans celui-ci reste une sorte d'épine au pied pour la linguistique gabonaise en bonne voie de développement. La politique linguistique telle qu'elle est énoncée ne favorise aucunement la prise en compte de ces langues à l'école. Les langues nationales sont reléguées aux activités religieuses, ethnoculturelles, et même à la perte. Les langues nationales ne sont ni matières enseignées ni média d'instruction dans l'éducation nationale, au regard de la politique linguistique.

Au niveau universitaire, il faut souligner l'introduction de manière privée et unilatérale de l'enseignement de cinq langues au premier cycle du Département d'Anthropologie à l'Université Omar Bongo (UOB). Il s'agit des langues fang, nzebi, myenè, punu et swahili

(cette dernière, n'étant pas une langue nationale, est essentiellement parlée au Gabon par les réfugiés congolais et rwandais, et par les migrants venus de l'Afrique de l'Est).

Aussi, le Département des Sciences du Langage (à l'UOB) a créé en 2001 une section dite des Langues Nationales. Dans la même période, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines a ouvert un Département de Littérature Africaine.

En ce qui concerne les langues étrangères, elles n'ont pas de statut particulier que celui au travers du système éducatif.

La politique linguistique éducationnelle du Gabon, quoique tacite, autorise l'enseignement des langues européennes que sont le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien comme matières obligatoires pour les trois premières et matières facultatives pour les deux dernières dans les lycées et collèges publics et privés et dans les établissements d'enseignement supérieur. Quelques établissements scolaires secondaires de la capitale offrent également l'arabe comme matière d'enseignement.

1.3 Les modes d'appropriation du français au Gabon

Sur le territoire gabonais, beaucoup de langues se manifestent dont la langue française et les langues gabonaises. Les langues gabonaises appartiennent au patrimoine linguistique du pays. Le français possède un statut bien particulier au Gabon. Elle est à la fois la langue de l'état, langue seconde et langue de première socialisation des populations gabonaises. Le français peut aussi être considéré à demi-mot comme une langue étrangère dans la mesure où elle n'est pas véritablement envisagée comme une langue autochtone ; mais bien installée du fait de la colonisation. Aussi vu de ce constat, nous pouvons légitimement nous interroger sur le français qui est parlé au Gabon et ses modes d'appropriation.

Le terme « appropriation » dans les études sociolinguistiques sur les situations africaines est utilisé pour décrire le processus par lequel un individu s'approprié une langue étrangère avec laquelle il est en contact. Ce terme peut être employé pour désigner l'apprentissage des langues et fait alors une distinction entre « acquisition » pour les langues premières et « apprentissage » pour les langues secondes ou étrangères.

L'appropriation de la langue française par les gabonais est très importante. Le français s'impose en tant que langue véhiculaire à cause de l'environnement linguistique dans lequel il baigne. Mais de quel français s'agit-il ? En effet, il ne peut que se produire une certaine disparité dans l'appropriation et la pratique de la langue française, tant entre milieu urbain et milieu rural, qu'entre différentes classes sociales, la durée d'urbanisation². Nous constatons, bien que l'apprentissage du français soit généralement scolaire, on trouve à peu près partout, spécialement en milieu urbain, parmi les populations analphabètes, des groupés relativement nombreux qui acquièrent la langue officielle directement par contact.

Si cette situation venait à perdurer, nous aurons par la suite la mort de certaines langues gabonaises notamment les langues minorées. Les locuteurs de ces langues cherchent et chercheront à se rapprocher des groupes linguistiques proches d'eux pour ne pas se sentir inférieurs. Ces groupes sociolinguistiques constate-t-on ont tendance de nos jours à faire des mariages mixtes, car ne pouvant plus logiquement se mettre ensemble à cause du risque majeur de consanguinité.

Les canaux d'appropriation du français au Gabon sont nombreux, nous pouvons citer quelques-uns à savoir :

²Lafage, S et Boucher,(2000), Le lexique français du Gabon : entre tradition et modernité, Nice, ILF-CNRS, Le français en Afrique n°14

- la cellule familiale ;
- l'école ;
- la rue.

Cette situation d'assimilation et d'acculturation nous interpelle. De ce fait, il y a lieu de se demander si ces mêmes canaux d'appropriation du français ne peuvent pas être utilisés pour la conservation et la promotion de nos langues nationales ?

Commençons par la famille. Premier environnement de l'enfant, c'est auprès des siens que l'enfant acquiert les données linguistiques qui lui serviront dans son développement langagier. L'enfant parlera les langues qui sont dans son environnement même si parmi elles, il y en a qui sont plus favorisées. Il sera imprégné d'elles. Donc, nous aurons une acquisition simultanée de deux langues minimum. La famille gabonaise offre le premier cadre d'exploration de la langue française aux enfants. L'école est le deuxième lieu et le plus abouti qui met en relation l'enfant et la langue française. Même si le français ne lui est pas totalement familier, il le devient par la relation quotidienne qui l'unit à lui. Tous les cours sont dispensés dans cette langue et les rencontres avec des individus d'horizon divers contribuent à nouer des relations plus étroites. A l'école, le français enseigné est un français standard, normé qui doit être celui par lequel les individus doivent s'exprimer. Donc, c'est un cadre formel qui ne laisse pas de place à l'introduction de registres variés dans les rapports avec le corps enseignant. Bien qu'au Gabon, le français ne soit pas tout à fait une langue étrangère :

« L'école est vue comme une source et garante de l'unité de la qualité du français, son enseignement en francophonie s'affichant plus royaliste que le roi si l'on juge la sur-normativité répandue chez nombre d'enseignants que l'on attribuera, en termes sociolinguistique au sentiment d'insécurité des périphéries vis-à-vis du centre »³.

Il est en effet demandé aux apprenants de n'utiliser que des formes linguistiques conformes au français académique et les enseignants ignorent bien souvent les usages qui se font de cette langue à l'extérieur, au lieu de prendre en compte dans une certaine mesure ces usages.

La rue est le dernier lieu d'accès où l'individu a la possibilité de s'appropriier le français. Toutefois, il est évident que ce dernier acquerra un français qui est loin d'être la norme. Il sera confronté à une variété de français qui ressemblera sans doute à celui qualifié de « militaire » par les spécialistes qui ont eu à étudier ce type de phénomène. Ce dernier mode d'accès d'appropriation sera bien souvent de ceux qui ont un parcours scolaire limité.

Nous pouvons aussi noter un quatrième mode d'appropriation qui n'est pas généralisé, c'est l'alphabétisation fonctionnelle dont bénéficient souvent certains jeunes et adultes. Ces cours d'alphabétisation gratuits au Gabon sont dispensés dans les centres d'alphabétisation⁴ et localisés pour la majeure partie en milieu urbain, notamment à Libreville.

Les modes d'appropriation du français sont donc divers. La famille, l'école ou la rue sont autant de circuits qui permettent aux individus de se familiariser avec le français. Quel que soit le pays africain où le français est localisé, il est l'objet d'une appropriation « fonctionnelle » et également « vernaculaire ». Vernaculaire dans la mesure où

³Chiss J.-L., (2010), « Quel français enseigner ? Question pour la culture française du langage » in Bertrand. O et Schaffer I, (eds), Quel français enseigner à la question de la norme dans l'enseignement /apprentissage, Paris : Les Editions Polytechniques

⁴ Structures d'alphabétisation et d'éducation non formelle relevant de la DGECA.

il s'imprègne de la couleur locale du pays. A cet effet, il y a lieu de se demander si le français est vraiment une langue étrangère dans le pays dans la mesure où les populations manipulent cette langue.

L'appropriation d'une langue par un individu ou une société donnée ne se fait pas essentiellement à partir de la manipulation des signes linguistiques. Elle peut se faire aussi de manière psycho-sociolinguistique. Les individus quand ils s'expriment dans une ou plusieurs langues le font pour plusieurs raisons liées à :

- la fonction ludique.

Il apparaît que ce soit l'une des fonctions attribuées aux langues et c'est principalement les jeunes qui s'en servent souvent pour s'amuser.

- la fonction identitaire

Les langues renvoient à l'identité de tout individu qui recherche souvent dans les langues un moyen de révéler son identité à travers la pratique des langues. Elle peut aussi faire l'objet d'une connivence entre les individus qui voient en son utilisation un facteur de rapprochement et de raffermissement de relation humaine.

- l'aspect esthétique

Une langue est souvent jugée comme étant meilleure qu'une autre selon certains critères dont l'aspect esthétique. Dans la valorisation du français par rapport à l'art oratoire, il est plus aisé pour un jeune homme de s'exprimer en français par exemple lorsque ce dernier cherche à séduire une jeune femme plutôt qu'en langue nationale. Cela démontre un certain raffinement surtout si cette langue est bien maîtrisée. Elle est belle et on y trouve tout un répertoire amoureux. Le français est considéré par beaucoup de peuples comme étant la langue de séduction. Cette vision explique sans doute son origine par son passé littéraire à travers ses grands auteurs.

- La praticité

Elle a trait à la question de la compétence des locuteurs. Ceux-ci sont parfois obligés de pratiquer une langue plutôt qu'une autre, parce que ces derniers sont limités dans leur compétence. Il est préférable de maîtriser la langue dans laquelle on s'exprime, car déjà on s'y sent plus à l'aise et de ce fait des possibilités plus étendue pour énoncer ce que l'on souhaite.

Pour revenir à l'appropriation des langues, hormis toutes ces raisons que nous venons d'évoquer, il ya aussi certains facteurs qui rentrent en ligne de compte pour expliquer l'appropriation du français.

- Facteurs historiques :

A l'instar de toutes les colonies d'Afrique francophone, le français a été introduit au Gabon, imposé aux indigènes en devenant la seule langue de communication. Il a été investi d'une mission civilisatrice.

- Facteurs politiques :

A l'accession à l'indépendance, le Gabon cherche une consolidation de son peuple. C'est ainsi que les autorités de l'époque ont continué de favoriser l'utilisation du français dans tous les domaines politiques et sociales. Ils n'ont pas adopté de véritable politique linguistique et ont laissé le français s'étendre et ravir la vedette aux langues du terroir.

- Facteurs sociolinguistiques :

Les individus s'approprient une langue pour une multitude de faits. En situation de plurilinguisme comme c'est le cas au Gabon, une langue bien distincte telle que le français, est en cohabitation avec des parlers locaux. Il demeure vraisemblablement que les langues entre elles par les places qu'elles occupent dans l'espace privé et public interfèrent les unes

sur les autres. Tout individu qui s'exprime, cherche à ce qu'une langue soit capable de transcrire fidèlement tout ce qu'il souhaite.

La plupart des individus pense qu'il existe des langues qui traduiraient fidèlement nos pensées et d'autres qui ne pourraient pas remplir ce rôle d'où la nécessité de parler dans une langue plutôt qu'une autre ou encore dans leur discours d'insérer des parties d'une autre langue qui répondrait alors à leurs besoins.

Au regard de tout ce qui précède, nous confirmons que l'un des besoins majeurs de l'appropriation du français reste la volonté qu'ont les populations gabonaises d'avoir une langue qui reflète un état d'esprit, une culture autre que celle de l'hexagone. Il faut souligner que du jour au lendemain le français se vernacularise et nous assistons dès lors à un français qui ne ressemble pas tout à fait au français d'autres régions du fait de sa coloration en gabonitude⁵.

Ainsi il faut souligner que si le français est mal maîtrisé par les populations locales, la fracture sociale déjà établie ne s'en trouvera que plus renforcée. Prenons le cas d'un agriculteur villageois qui ne parle que des bribes de français, ce dernier sera mis à l'écart du système du fait qu'il n'aura pas connaissance des stratégies de développement agricole lancées par les autorités, du coup, ce dernier est malgré lui, en dehors du système.

2. Cas du Niger

2.1 La situation sociolinguistique au Niger

La situation sociolinguistique du Niger actuelle tient compte de la réalité du moment qui impose une description globale de toutes les langues, peu importe leur statut national ou officiel. Des sociolinguistes nigériens s'attellent à écrire sur la diglossie entre le français et les langues nationales ou bien écrire sur l'introduction des langues nationales à l'école. Nous proposons dans cette partie une vue globale des langues parlées sur le territoire du Niger. Parallèlement, nous comptons évoquer la situation des communautés linguistiques nigériennes et celles des étrangers sur le territoire nigérien.

Tableau n°13 : Tableau de familles de langues du Niger

Langue	Groupe	Famille linguistique
Tamasheq	Berbère	Afro-asiatique
Arabe	Sémique	
Buduma	Tchadique	
Hausa		Niger-Congo
Fulfuldé	Atlantique	
Gulmance	Gur	
Moore		
Songhay-zarma-zarma	Songhay	Nilo-saharien
Kanuri	Saharien	
Tubu		
Français	Roman	Indo-européen
Tassawaq	-	-

⁵ Expression désignant un ensemble de vocable donnant l'impression de la naissance d'une autre langue qui est une sorte de créole librevillois caractérisée par un mélange du français avec des expressions des langues gabonaises et étrangères.

Avant la tenue de la Conférence Nationale Souveraine en 1991, le Tassawaq et le buduma étaient, par inadvertance, assimilés l'un au tamajaq et l'autre au kanuri ; on ne les retrouve pas une fois de plus dans le RGP/H de 2001. D'autres langues africaines, plus ou moins importantes, comme le kotokoli, le wolof, le jula le fon et le mina, pratiquées par des communautés étrangères résidant au Niger, existent mais elles n'ont jamais fait l'objet d'une estimation rigoureuse.

Répartition spatiale des langues du Niger

Le fait le plus caractéristique de la situation linguistique nigérienne est qu'aucune des langues en présence n'est pratiquée qu'au Niger et qu'à l'intérieur du territoire national, les frontières linguistiques ne sont pas impénétrables. Les centres urbains sont en général plurilingues et les zones rurales monolingues. Chaque langue dispose d'un ou de plusieurs fiefs où elle est majoritaire ou dominante. Ainsi, tout en se diversifiant dans l'espace, les aires linguistiques, compactes ou discontinues, s'imbriquent les unes dans les autres.

Ensuite, nous avons essayé d'identifier des étrangers non-africains dans ce contexte sociolinguistique du Niger. Nous nous basons, ainsi, sur nos observations faites lors de nos enquêtes pour expliquer ce contexte par manque de documents traitant la situation sociolinguistique au Niger. Dans ce sens, notre terrain a été révélateur de la présence des communautés linguistiques étrangères qui s'installent de plus en plus au Niger. Nous devons rappeler que notre objectif principal n'était pas de mener une étude globale de la situation sociolinguistique au Niger (cf : la méthodologie de notre travail). Mais cela nous a permis de constater la nécessité de faire une étude sociolinguistique actualisée du Niger⁶.

Chaque locuteur d'une langue étrangère reflète et véhicule la culture et l'origine de sa provenance à travers sa physionomie et son physique. Par exemple, les Chinois, les Turcs, les Indiens, sont identifiés par leur physique et aussi par les décors de leurs établissements ou entreprises qui sont faits à l'image des cultures de leur pays respectif.

En ce qui concerne le critère d'identification linguistique, nous avons relevé sur les plaques publicitaires de chaque entreprise étrangère non-africaine, l'apparition des caractères orthographiques de langues de chaque pays de nos enquêtés. Par ailleurs, parmi les locuteurs étrangers non-africains, rares sont ceux qui parlent la langue française ou la langue anglaise pour communiquer entre eux. Leurs langues locales sont privilégiées entre les étrangers non-africains au Niger.

Toujours est-il que nous avons assisté à beaucoup de communication extralinguistique ou non-verbal dans notre terrain comme cela était le cas en Chine rapporté par CALVET L. Jean (2001: 58)⁷, où il expliquait l'utilisation des calculatrices par les commerçants chinois avec les clients étrangers pour communiquer et discuter des prix de leur marchandise.

Dans les restaurants et les boutiques chinois ou indiens que nous avons visités, la langue d'échange reste un « mélange de langues ». En plus de leurs langues d'origine, ces étrangers non-africains essayent de parler d'autres langues comme le français ou langues nationales du Niger qu'ils ont trouvé dans ce pays d'accueil.

Nous avons observé aussi les manières de s'adresser aux interlocuteurs nigériens par nos enquêtés étrangers. D'après ce que nous avons constaté, la manière de s'adresser aux gens

6 Nous avons réitéré cette nécessité dans la partie plan d'action.

7 -Louis Jean Calvet, 2001, « Les marchés africains plurilingues: la ville comme planificateur linguistique », Estudios de Sociolingüística 2(2), 2001, pp. 57-67.

relève aussi l'aspect culturel d'où chaque locuteur est issu. Par exemple, les Chinois s'adressent aux gens en haussant le ton, sans formule de politesse et brièvement. Par contre, les Indiens et les Turcs se montrent plus diplomatiques et attentifs que les Chinois.

Nous remarquons aussi que la méfiance est de mise chez les Chinois par rapport aux autres étrangers non-africains. Tout au long de nos enquêtes, nous avons eu beaucoup plus de difficultés d'accès aux informations avec les Chinois qu'avec les autres étrangers.

Mais, la situation sociolinguistique ne se limite pas à nos simples observations sur le terrain, elle doit faire l'objet d'une étude sérieuse et spécifique sur la situation sociolinguistique réelle du Niger. Malheureusement des études dans ce sens font défaut au Niger. Les chercheurs ont tendance à se focaliser tantôt sur les langues locales tantôt sur le rapport entre elles ou entre elles et le français. L'État Nigérien, non plus n'a jamais publié, ne serait-ce que dans le document du recensement général de la population, des données sur les communautés linguistiques étrangères. C'est simplement le classement par ethnie au Niger qui apparaît chaque fois dans les documents officiels.

II-4-1 Représentations linguistiques et diglossie au Niger

Il nous paraît très important, dans une étude sociolinguistique du contact de langues sur un peuple comme celui du Niger, d'évoquer les valeurs et les hiérarchies attribuées par ce peuple aux diverses langues. Mais aussi, évoquer le rapport diglossique entre ces langues.

C'est dans cet état d'esprit que nous abordons les représentations linguistiques et la diglossie au Niger en deux parties. D'abord la partie représentation linguistique.

Avant d'expliquer les représentations linguistiques du Niger, nous expliquons brièvement la situation linguistique du Niger afin d'en faire le rapprochement avec les ethnies du Niger. Comme nous allons l'expliquer dans le chapitre suivant, il y a une corrélation entre l'ethnie et la langue première au Niger.

Le français, langue officielle du pays, est pratiqué par 10 à 12% de la population. On estime à 22% les sujets qui savent lire et écrire en français, arabe ou autre langue nationale. Cette situation linguistique nous servira de fondement pour l'analyse sur les représentations linguistiques au Niger.

Pour les représentations linguistiques au Niger, notre objectif est de rechercher les valeurs et les hiérarchies attribuées par les sujets aux diverses langues. Celles-ci sont variables en ce que deux groupes linguistiques n'accordent pas la même place à la langue d'un troisième groupe. Mais aussi parce qu'un seul et même groupe linguistique peut apprécier différemment la langue d'une autre communauté suivant des facteurs historiques (bonne entente ou rapports conflictuels dans le passé) ou l'environnement social. On peut aussi se servir de la langue véhiculaire dans le contact entre le groupe G1 hausaphone et un autre groupe linguistique G2 (kanuri). Ni non plus affirmer qu'il y a une seule représentation de la langue L1 chez tous les sujets parlant L2.

Au Niger, il existe une forte corrélation entre l'appartenance ethnique et la langue première déclarées par la plupart des nigériens. L'utilisation du terme ethnie est certes critiquable et l'on peut aisément le remplacer par « population indigène » ou toute autre formulation plus moderne et politiquement plus correcte. Ainsi, l'ethnie ou population indigène se définit comme communauté linguistique dans notre étude. Au même nombre que les langues nationales, nous dénombrons aussi dix ethnies. Ainsi, chaque langue correspond à une ethnie au Niger.

Les sentiments d'appartenance ethnique et les oppositions entre les groupes ethniques semblent jouer, aujourd'hui encore, un rôle important dans les rapports sociaux : par exemple

les Hausa ne parlent que leur langue, l'accès au fulfuldé est impossible aux personnes non autorisées selon les coutumes de la communauté fulfuldé, etc.

1. Pratiques déclarées du français au Niger

Le rapport qu'entretient la langue française avec certaines des langues locales dont les effets de véhicularisation qui leur sont associés ont toutes les chances de peser sur le devenir des Nigériens. Rappelons que le français est langue officielle au Niger. Aux côtés du français, on cite le hausa qui est une langue nationale et véhiculaire : langue d'échanges commerciaux et de communication entre les différentes communautés linguistiques du Niger. Ces précisions s'avèrent importantes puisqu'elles expliquent implicitement les champs d'intervention du français langue officielle et des autres langues locales notamment le hausa langue véhiculaire. Ainsi, les réponses aux questions sur la pratique du français, langue officielle, donc langue de l'Etat, montrent que celle-ci demeure exclusivement langue seconde au Niger (Cuq, 1991). Ce constat est partagé par (Canut et Dumestre, 1996) qui ont observé la même situation dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Mali ou le Burkina Faso. Les dix langues nationales du Niger, selon le recensement de 2011, sont réparties selon le pourcentage suivant : le Hausa 54%, songhay-zarma 25%, Peuls 9%, Touaregs 8%, Kanuri 3%, les autres Arabes, Gourmanthé, Tubu, Buduma totalisent 1% (recensement de 2011).

Le français, langue officielle du pays, est pratiquée par 10 à 12% de la population. On estime à 22% les sujets qui savent lire et écrire en français, arabe ou une autre langue nationale (cf. indicateurs démographiques et socioéconomiques des pays membres du CILSS : 2012).

Pascal Singy (2004 : 109-126), après avoir interrogé ses enquêtés sur l'utilisation du français dans l'administration nigérienne notamment par rapport : à la langue que doit porter la carte d'identité, à la langue de l'enseignement au Niger et à la langue avec laquelle la justice doit être rendue au Niger ; les réponses étaient multiples, mais une analyse se dégage de celles-ci. Trois Nigériens sur 10 déclarent parler le français. Ce taux est appelé à évoluer dans la mesure où les jeunes générations semblent pratiquer le français. Ensuite, Pascal Singy, explique que le français et l'arabe occupent la première place dans l'esprit des Nigériens surtout quand il est question de la scolarisation de leurs enfants. Ces deux langues importées, qui se sont fixées au Niger dans des conditions socio-historiques différentes, sont privilégiées par les Nigériens dans les proportions qui les placent loin devant la première langue nationale qu'est le hausa.

Beaucoup de chercheurs (P. Singy : 2004 ; Elh Yawalé : 2014 ; etc) sont unanimes que les Nigériens, en scolarisant leurs enfants, semblent vouloir leur offrir une langue (le français) qui permet d'améliorer leur condition d'existence en leur donnant plus de chance d'accéder à un emploi dans le tertiaire encore essentiellement public ou en émigrant pour les jours meilleurs vers des espaces francophones plus ou moins lointains.

Ensuite, les Nigériens semblent manifester des difficultés dans les rapports d'intercompréhension avec les institutions de l'Etat dont ils sont citoyens. Le besoin de comprendre et de se faire entendre est loin d'être satisfait par le français qui reste une langue étrangère pour beaucoup. Ce besoin s'exprime avec insistance en ce qui concerne le domaine judiciaire où, pour l'heure, tous les jugements sont rendus en français uniquement. En revanche, le français n'apparaît guère comme une langue de choix dès lors qu'il est question des médias.

2. Le français au Niger : représentations linguistiques des Nigériens

Il nous paraît très important, dans une étude sociolinguistique du français sur un peuple comme celui du Niger, d'évoquer les valeurs et les hiérarchies attribuées par ce peuple à la langue française. S'il s'agissait d'évoquer les représentations linguistiques des Nigériens dans le rapport entre le français et les langues nationales du Niger, le résultat est sans équivoque selon de nombreuses enquêtes (F. Rouiller, 2004 ; S. Bornand, 2004 ; etc) qui expliquent que le multilinguisme au Niger s'organise autour de trois langues dont deux langues nationales, majoritaires et véhiculaires (le hausa et le zarma-songhay) et une langue étrangère, officielle, le français, accompagnée de la langue première de chaque minorité concernée.

En revanche, on peut souligner que les Nigériens manifestent un attachement important à leurs langues premières. En outre, on relèvera aussi que la langue officielle est souvent rejetée par les Nigériens qui n'en ont pas la pratique spécialement dans les zones rurales (F. Rouiller, 2004 : 36) : 82% de populations vivant dans les zones rurales se disent unilingues et ne souhaitent pas parler le français.

Mais on continue à attribuer au français des qualités qui touchent avant tout aux domaines où il est utilisé sous une forme écrite (école, administration et état civil). Il semble bien que certaines qualités sont accordées au français dont les langues nigériennes ne semblent pas encore jouir du fait de leur caractère oral.

Certes, le hausa, langue véhiculaire, est en extension, embrassant le territoire de plusieurs communautés linguistiques. Comparativement au hausa, le français ayant le statut de langue officielle, bénéficie beaucoup plus d'une zone d'influence dans l'enseignement, dans l'administration : langue d'importation et de culture non nigérienne se superposant à l'ensemble des langues locales du Niger, le français joue aujourd'hui un rôle non négligeable dans la dynamique communicationnelle au Niger.

Idrissa Aniwali (1997 :100) avait établi une pyramide à trois strates pour une classification linguistiques des langues en présence au Niger :

- Les langues vernaculaires parlées localement au niveau des groupes restreints, pour la communication intra-ethnique.
- Les langues véhiculaires utilisées comme code supra-locaux au niveau des grandes divisions régionales et dans les villes pour la communication inter-ethnique.
- Le français, langue officielle, employée sur l'ensemble du territoire, pour la communication inter-régionale et pour les actes d'autorité publique.

Certes, ce classement fait apparaître le privilège que le français a sur les langues nationales nigériennes, mais il reste que des chiffres confirment, dans bien des cas, une affirmation de plus en plus forte de l'utilisation des langues nationales au détriment du français. L'enquête de Saydou Hanafiou (2004 :196-197) nous en dit plus. Ainsi, nous considérons des pourcentages relatifs aux préférences des Nigériens liées à l'utilisation des langues parlées au Niger : 63,96% des Nigériens préfèrent que la langue d'enseignement à l'école publique soit le français ; 78,80% des Nigériens préfèrent leurs langues maternelles dans l'administration publique ; pour le discours officiel, 91, 64% des Nigériens préfèrent que cela soit en langue hausa (langue véhiculaire) et enfin pour la justice, 78,85% préfèrent le jugement soit fait dans leurs langues maternelles.

De ces résultats, nous constatons que seuls les pourcentages pour l'enseignement à l'école publique (63,96%) sont favorables à la langue française. Les Nigériens font de l'école publique une invention des anciens colonisateurs à qui il faut laisser la paternité. Pour ce qui est des autres institutions notamment l'administration publique et la justice, nous constatons que la majorité des Nigériens optent pour l'utilisation de leurs langues maternelles ou la

langue véhiculaire (le hausa). Ces pourcentages montrent un attachement des Nigériens à leurs langues locales surtout pour ce qui est de leur rapport avec les institutions de la République et ses services.

D'autres indices non moins importants dans le cadre de notre analyse, montrent que les Nigériens préfèrent s'exprimer en hausa dans les lieux comme le marché, le terrain de foot, espaces de culte (ou parler l'arabe pour les mosquées) et au cours des jugements chez les chefs traditionnels (ELHADJI Yawale Maman Lawan : 2011, p. 82). Dans ces cas de figure, le français est relégué (pour ceux qui le parlent) à la troisième position après le hausa (langue véhiculaire et les premières langues).

Conclusion

Les conclusions tirées de nos recherches nous élucident sur l'avènement de l'indépendance des pays en étude avec comme héritage de la colonisation, la langue française : langue de l'ancien colon d'abord, ensuite langue de l'indépendance avec son statut de langue officielle d'une part et comme langue nationale d'autre part. Cette dernière a été au centre de toutes les politiques linguistiques nationales qui se veulent « indépendantiste » pour le Niger et « adaptative » du cote du Gabon, c'est-à-dire une politique linguistique de promotion de langues nationales qui tente d'effacer l'image du français pour le premier pays et celle de faire du français langue du Gabon pour ce dernier.

Ainsi, ont été évoqués, le cadre légal qui a institué le statut du français comme langue officielle et celui des langues locales comme langues nationales du Niger. Nous avons expliqué l'esprit de ces dispositions statutaires à travers lois, arrêtés et actes administratifs qui constituent les fondements juridiques pour toute politique nationale.

Comparativement à la politique du Gabon, Seule, le français a été cité comme langue officielle dans la constitution dudit pays. Les autres langues dites « locales ou nationales » n'ont pas fait l'objet d'une citation quelconque dans ce texte fondamental du Gabon. A la date de la rédaction de cet article, en dehors des dispositions constitutionnelles, nous n'avons pas trouvé des décrets ou des arrêtés faisant clairement état d'une politique de promotion des langues gabonaises en précisant leurs statuts.

Ensuite, notre travail s'est intéressé aux statuts fonctionnels et dynamiques sociolinguistiques dans ces deux pays (le Niger et le Gabon). Au Niger, la langue nationale, le hausa témoigne d'un consensus large en termes de fonctionnalité des usages. Par contre, la langue française, langue officielle ne bénéficie pas autant de consensus chez les Nigériens compte tenu des secteurs très limités notamment l'école dans lesquels les Nigériens souhaiteraient sa pérennisation. Cela justifie aussi, la vision que les Nigériens ont du français considéré comme langue étrangère.

Ainsi, les autorités Gabonaises ont continué de favoriser l'utilisation du français dans tous les domaines politiques et sociaux. Ils n'ont pas adopté de véritable politique linguistique et ont laissé le français s'étendre et ravir la vedette aux langues du terroir.

Les individus s'approprient une langue pour une multitude de faits. En situation de plurilinguisme comme c'est le cas au Gabon, une langue bien distincte telle que le français, est en cohabitation avec des parlers locaux. Il demeure vraisemblablement que les langues entre elles par les places qu'elles occupent dans l'espace privé et public interfèrent les unes sur les autres. Tout individu qui s'exprime, cherche à ce qu'une langue soit capable de transcrire fidèlement tout ce qu'il souhaite.

Français et langues africaines aux lendemains des indépendances constituent une thématique d'actualité qui suscite des réflexions interdisciplinaires. De nos jours, il n'en demeure pas

moins de reposer le débat sur les politiques linguistiques qui mettent en cohabitation le français et les langues africaines après un demi-siècle de l'indépendance du continent africain.

Bibliographie

- DODO BOUNGUENDZA, E.** (2008). *Des usages démocratiques des langues du Gabon*. Paris: Editions l'Harmattan.
- DODO BOUNGUENDZA, E.** (2008). *Dictionnaire des gabonismes*. Paris: Editions l'Harmattan
- ELHADJI YAWALE MAMAN LAWAN** (2011). *Étude sociolinguistique du contact de langues à Tanout*, Rapport du D.E.A. Ouagadougou : Université de Ouagadougou.
- (2014). *Étude sociolinguistique des nouveaux contacts de langues au Niger*, Thèse de doctorat. Paris : Université de Picardie Jules Vernes.
- HOMBERT, J.-M. et MORTIER, A.-M.** (1984). *Bibliographie des langues du Gabon*. Paris: Karthala.
- HUBERT, J. et MAVOUGOU, P.-A.** (2011). *Ecriture et standardisation des langues Gabonaises*. Le Cap: The Centre for Advanced Studies of African Society (CASAS).
- KWENZI MIKALA, J.-T.** (1990). « *Quel avenir pour les langues gabonaises ?* ». Libreville : LUTO-UOB
- LAFAGE, S. et BOUCHER, K.** (2000). *Le lexique français du Gabon : entre tradition et modernité*. Nice : ILF-CNRS, *Le français en Afrique* n°14.
- MALLAM GARBA Maman** 2003, *Le choix de langues dans une situation multilingue est-il possible aujourd'hui ? Pourquoi choisir et quelles sont les démarches pour y parvenir ?*, Atelier « Multilinguisme et Politique linguistique », Niamey 16-19 décembre 2003.
- MALLAM GARBA Maman et MALAM ABDOU Bako** 2004, *Étude sur l'État de l'édition en langues nationales au Niger*, Document élaboré au nom de l'ONG « Monde des Enfants » pour le MENDGENF-DDMP/ CECI-PRODENF
- SEYDOU HABAFIOU HAMIDOU** (2004). « Représentations des locuteurs du songhay-zarma ». In *Cahier de l'ILDL*, n°15, pp. 185-205. Niamey : ILDL.
- SINGY PASCAL** (2004). « Le français au Niger : pratiques déclarées et représentations ». In *Cahier de l'ILDL*, n°15, pp. 109-125. Niamey : ILDL.
- SINGY PASCAL** (2004). « *Le français au Niger : pratiques déclarées et représentations* ». In *Cahier de l'ILDL*, n°15, pp. 109-125. Niamey : ILDL.